

Berne, le 12.06.2009

Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks (SMS), Zürich

Communauté d'Intérêt (CI) Eaux minérales: les Suissesses et les Suisses veulent la liberté de choix

Pour l'eau minérale naturelle, pour l'emploi, contre les interdictions absurdes de consommer

Des politiciens, des représentants de l'économie et de l'industrie se réunissent avec les producteurs d'eaux minérales au sein d'une CI Eaux minérales nouvellement fondée afin de s'engager en faveur de ce produit naturel pur et non traité. Ils combattent les campagnes visant à interdire cette eau de qualité en Suisse également. Ils ont présenté aujourd'hui à Berne une enquête représentative qui montre que les Suissesses et les Suisses veulent pouvoir choisir entre la consommation d'eau du robinet ou d'eau minérale. En plus L'interdiction de l'eau minérale en bouteille PET mettrait en péril 25'000 emplois. Le nouveau groupement est présidé par le conseiller national Christophe Darbellay (PDC). Les conseillers nationaux Jean-René Germanier (PLR) et Markus Zemp (PDC) ainsi que la conseillère nationale Natalie Rickli (UDC) assurent la vice-présidence.

En Suisse aussi, des voix toujours plus fortes s'élèvent pour réclamer une interdiction de l'eau en bouteilles PET. Dans une initiative parlementaire, le conseiller national PDC vaudois Jacques Neiryck a demandé que toutes les ventes d'eau en bouteilles PET soient prohibées. Le 28 mai, le Conseil national a rejeté nettement cette proposition absurde par 106 voix contre 36. En tant que Président du groupe interpartis CI Eaux minérales nouvellement fondé, le conseiller national Christophe Darbellay déclare : « Une interdiction de l'eau en bouteilles PET est hostile à l'économie, elle touche une branche importante, elle porte atteinte au pays et elle est contraire aux intérêts des consommateurs ». Le fait qu'une telle interdiction soit exigée en Suisse n'a pas grand-chose à voir avec Jacques Neiryck mais bien plutôt avec des campagnes similaires menées aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne et en France. Dans ces pays, des services des eaux municipaux et régionaux lancent toujours plus souvent des actions en faveur de l'eau potable et contre l'eau minérale. « L'eau minérale naturelle ne doit pas être diabolisée. Ce produit de la nature est précieux – et il assure de nombreuses places de travail », souligne le Président de la CI Christophe Darbellay. De nombreux politiciens influents issus de l'UDC, du PLR, du PDC et du PS font partie de la CI Eaux minérales. Cette dernière a pour objectif de sensibiliser le monde politique et le grand public afin qu'ils s'opposent à l'avenir contre des campagnes d'interdiction absurdes et qu'ils soutiennent l'eau minérale naturelle et son poids économique. La CI s'engagera donc publiquement au Parlement.

60% de l'eau potable est traitée

Lors de la conférence de presse, le Secrétaire général de l'Association des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks (SMS) Marcel Kreber a présenté les résultats de l'enquête représentative « Eaux minérales », dont les principales conclusions sont : les Suissesses et les Suisses se prononcent très nettement contre une interdiction de l'eau minérale en bouteilles PET, et ils revendiquent leur droit à la liberté de choix. Les Suisses veulent décider eux-mêmes s'ils boivent de l'eau minérale ou de l'eau du robinet. L'eau minérale est un produit qui se distingue très clairement de l'eau du robinet. Aujourd'hui, pour être propre à la consommation, quelque 60% de l'eau courante distribuée en Suisse doit être traitée avec du chlore, de l'ozone et des rayons ultraviolets. Le Secrétaire général de la SMS Marcel Kreber explique la différence : « L'eau minérale est un pur produit de la nature. Elle ne peut contenir aucune adjonction. Elle doit être conditionnée directement de la source à la bouteille. Ce n'est que dans ces conditions que sa composition reste constante. Et c'est en cela qu'elle se distingue de l'eau ordinaire du robinet. » Que ce soit en bouteilles PET ou de verre, l'eau minérale arrive pure et irréprochable sur la table du consommateur.

Président de l'Association suisse pour des emballages de boisson respectueux de l'environnement, le conseiller national PDC Markus Zemp explique : « Légère, hygiénique et écologique, la bouteille PET est un emballage

idéal ». Elle convient très bien à une société de la mobilité. « Quant à la bouteille de verre, elle est irremplaçable dans la restauration ». Et Markus Zemp de conclure : « Le secteur a besoin des deux emballages ».

La liste des interdictions et des limitations parfois absurdes est déjà suffisamment longue en Suisse. « Les consommatrices et les consommateurs veulent décider par eux-mêmes », a souligné la conseillère nationale UDC Natalie Rickli. « Nous nous engageons pour garantir leur liberté de choix. Avec l'eau minérale en bouteille, nous défendons un produit naturel et de haute qualité. »

Contacts:

Marcel Kreber, Secrétaire général de la SMS

079 650 48 73

marcel.kreber@getraenke.ch

www.eau-minerale.ch

Christophe Darbellay, Président de la CI Eaux minérales

079 292 46 11

Markus Zemp, Vice-président de la CI Eaux minérales

079 420 63 46